



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

N° 23
Compte-rendu du conseil municipal
Réuni le 18 septembre 2023

Légalement convoqué le 13 septembre 2023, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 18 septembre 2023 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

Étaient présents : Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Bruno COLLET, Sylvain ROLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Éric CHICAULT

Absents excusés : Franck ROMAGNY, Jackie BOGARD, Hugo ARNOULD

Absente : Stéphanie BRASSEUR

Pouvoirs : Jonathan BERNIER à Béatrice CHARLIER, Evelyne BRISSON à Anne-Marie LEMPEREUR

Secrétaire de séance : Béatrice CHARLIER

Ordre du jour

Délibérations : 1 CLECT 2 SPL X Démat rapport de gestion 2022 3 Renouvellement Bureau Association Foncière Intercommunale 4 Modification règlement salle des fêtes 5 Désignation d'un référent déontologue Questions diverses et Tour de table : ➤ Rapport annuel 2022 SIDEP du Mont Louvet	<ul style="list-style-type: none">➤ Créations emplois permanents d'adjoint technique et mise à jour du tableau des effectifs➤ Information nuisances sonores sur Nationale avec classement➤ Camion esthéticienne➤ SIEM➤ Sécurisation➤ Projet Urbasolar➤ Nettoyons la Nature➤ Fonctionnement bibliothèque
--	--

CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : Le conseil municipal unanime, approuve le montant de l'attribution de la compensation versée à la commune qui s'élève à 73 338 €.

SPL X Démat : rapport de gestion 2022 : Après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté lors de l'assemblée générale de SPL X Démat du 27 juin 2023, le conseil municipal, l'approuve à l'unanimité.

Renouvellement Bureau Association Foncière Intercommunale : Le Conseil municipal, unanime, désigne M. Damien Roussel, Président de l'AF, membre de l'AFI. M. Philippe CONTE, vice-président de l'AF étant proposé par la Chambre d'agriculture de la Marne.

Modification règlement salle des fêtes : Suite aux différentes remarques formulées lors des locations, le conseil unanime, modifie le règlement. Les ajustements portent sur les points suivants :

- les salles ne seront plus louées entre Noël et le jour de l'an
- les salles sont louées sans vaisselle
- l'utilisation d'engins pyrotechniques est interdite
- le tri sélectif devra être respecté avec l'utilisation des poubelles jaunes
- les décorations seront suspendues sur les câbles prévus à cet effet (pas de scotch, pastilles adhésives...)
- les barbecues sont interdits en intérieur et en extérieur

Désignation d'un référent déontologue : Chaque collectivité se doit de désigner un référent déontologue afin d'accompagner les élus locaux dans l'exercice de leur mandat. Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal désigne à l'unanimité Messieurs Patrick DENIS et Éric DHELLEME pour faire face à toute indisponibilité.

Question diverses et Tour de Table :

- Rapport annuel 2022 SIDEP du Mont Louvet : Les activités 2022 du Syndicat d'eau du Mont Louvet sont présentées. Le rapport est à disposition au secrétariat pour plus de précisions chiffrées.
- Création emploi permanent d'adjoint technique et mise à jour du tableau des effectifs : A ce jour, le tableau des effectifs ne comporte pas d'emploi adjoint technique en charge de l'entretien du village et des bâtiments communaux. Il est nécessaire d'envisager cette création d'emploi prochainement.
- Information nuisances sonores sur Nationale avec classement : La commune est classée en zone 2 sur 5. Ce dossier fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil.
- Camion esthétique : Suite à une demande d'installation, un appel à candidature relatif à l'occupation du domaine public est publié à la mairie et sur le site internet communal.
- SIEM : Une faiblesse du réseau électrique est signalée rue du Canal et rue de la Rouillie. Un enfouissement des réseaux serait préférable en regroupant toutes les lignes, électriques et téléphoniques. La somme restant à charge pour la commune est conséquente du fait que le fournisseur Orange ne finance pas son enfouissement de réseau.
- Sécurisation : Les propositions du bureau d'études sont parvenues en mairie. Elles feront l'objet d'une prochaine réunion de conseil. Une réunion publique sera rapidement programmée.
- Projet Urbasolar : Un projet agrivoltaïque est envisagé sur une parcelle d'environ 10 HA. Il comporte l'implantation de panneaux solaires surélevés permettant la présence de bovins.
- Nettoyons la Nature : Au regard du succès de l'an dernier, la commune renouvelle l'opération. Elle se déroulera le samedi 14 octobre au matin. Jérémy Frinot est chargé de son organisation.
- Fonctionnement bibliothèque : Un groupe de travail doit se réunir prochainement pour établir un projet de règlement intérieur.
- Géocaching : C'est un moyen ludique de découvrir des sites historiques ou naturels, des monuments ou même des endroits inconnus. En partenariat avec l'Office de tourisme de Châlons, 4 petites boîtes sont cachées sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.

Fait à Moncetz-Longevas, le vendredi 22 septembre 2023

Le secrétaire : Béatrice CHARLIER

